

HEBERGEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL

Le concours met à disposition des candidats (sauf Cycles, Amateurs Niveau Concertiste et candidats de moins de 15 ans) un hébergement en familles d'accueil dans la limite des disponibilités

Procédure

La demande d'hébergement en famille d'accueil se fait uniquement lors de l'inscription. Seul le candidat est logé (nuitées et petits déjeuners). Les autres repas et le transport (famille d'accueil/lieu du concours) ne sont pas compris et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement. En cas de minorité du candidat, une autorisation écrite sera demandée à ses parents.

IMPORTANT : Lors de l'attribution d'une famille d'accueil, le candidat s'engage à prendre contact dans les **7 jours** à réception de l'information, faute de quoi il perdra sa place.

Durée de l'hébergement

Sauf accord préalable, le candidat devra arriver dans sa famille d'accueil le jour de sa convocation ou la veille avant 22 heures et son départ doit avoir lieu au plus tard le lendemain de l'élimination ou du résultat après 8 heures. Le candidat effectue par ses propres moyens les trajets aller et retour entre l'aéroport ou la gare parisienne d'arrivée et Maisons-Laffitte. Compter environ 1 heure depuis une gare et 1 h 30 au minimum depuis un aéroport et prévoir les horaires en conséquence.

Information

Le candidat doit contacter sa famille d'accueil dès qu'il en a reçu les coordonnées et confirmer son horaire d'arrivée au plus tard **7 jours** avant le début du concours. A défaut, son hébergement sera attribué à un autre candidat.

Piano de répétition

Les familles d'accueil possédant un piano acoustique mettront celui-ci à disposition du candidat hébergé pendant la journée et selon un horaire à convenir avec lui. En l'absence de piano acoustique, des créneaux de répétition seront attribués au candidat dans un autre lieu.

Conditions d'hébergement

Il est demandé au candidat de respecter la tranquillité et le rythme de vie de la famille d'accueil en faisant preuve de discrétion. En particulier : prévenir des sorties, être de retour avant 22h, remettre en état de propreté les pièces utilisées, ne pas fumer et respecter les horaires de répétition convenus.

Décharge de Responsabilité

La famille d'accueil et OPUS YVELINES déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident de la personne hébergée.